Cuba annonce de nouvelles mesures migratoires

La Havane, 16 mai (RHC) En réponse aux critères des Cubains vivant à l'étranger, le ministère cubain des Affaires étrangères a annoncé ce mardi des mesures qui incluent l'extension de la validité des passeports, l'élimination du besoin de prorogation et la réduction du coût du document.

Ernesto Soberón, directeur général des affaires consulaires et de l'attention aux Cubains vivant à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, a déclaré que la décision entrera en vigueur le 1er juillet et fait partie de la mise à jour de la politique migratoire du pays en faveur des relations familiales.

Il a précisé qu'à partir de cette date, le passeport actuel sera prorogé de six à dix ans pour les citoyens cubains âgés de 16 ans et plus, et de cinq ans pour les mineurs.

En outre, l'obligation de proroger ce document tous les deux ans sera supprimée et le coût des procédures associées sera réduit à 180 dollars ou euros pour les plus de 16 ans et à 140 dollars ou euros pour les moins de 16 ans.

Une autre mesure adoptée consiste à égaliser la durée du séjour sur l'île des Cubains vivant à l'étranger avec celle des membres de leur famille et des conjoints et enfants étrangers pendant leur séjour dans le pays.

Ernesto Soberón a expliqué qu'à partir du 1er juillet, les personnes résidant à l'étranger pourront rester plus longtemps à Cuba, au même titre que leurs parents étrangers, alors qu'actuellement ces périodes de séjour diffèrent.

Il a également indiqué que les personnes ayant émigré avant le 1er janvier 1971 devront présenter leur passeport cubain pour entrer dans la nation caribéenne, conformément aux dispositions de la Constitution approuvée en 2019 lors d'un référendum populaire.

Ces décisions sont conformes à la politique du pays visant à renforcer les liens avec la communauté à l'étranger, a déclaré le directeur des affaires consulaires, ajoutant qu'ils continuent à se développer de manière satisfaisante.

Cuba a pris des mesures pour accroître la participation des Cubains vivant à l'étranger à la vie politique, économique et sociale de leur pays, a déclaré le diplomate, soulignant à cet égard les débats sur le projet de Constitution et le Code de la famille.

Il a également indiqué que "le nombre de projets de coopération, d'affaires et d'investissement présentés par des Cubains vivant à l'étranger et visant à participer et à contribuer au développement économique de l'île est en augmentation constante et systématique".

Source Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/322805-cuba-annonce-de-nouvelles-mesures-migratoires

Radio Habana Cuba